

FICHE REGLEMENT			Championnat Régional des Maîtres Michel-DUCROS 2 ^{ème} étape		INDIVIDUEL	PETIT BASSIN
dimanche 13 mars 2016					EQUIPE	GRAND BASSIN
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)			Résultats (J = dernier jour de la compétition)			
Proposition Extranat	J-12	mar 1 ^{er} mars	Envoi serveur	J	dim 13 mars	
			Publication web	J+1	lun 14 mars	
Clôture engagements	J-4	mer 9 mars	Réclamations	Avant	lun 21 mars	
			reclamations.natation@ffnatation.fr	J+8		

Epreuves au programme :

Individuel :

nage libre : 50m, 400m, 1500m (dames et messieurs)

dos et papillon : 50m, 200m (dames et messieurs)

brasse : 50m, 100m (dames et messieurs)

4 Nages : 100m, 200m (dames et messieurs)

Relais : 4x50 4N mixte (la mixité est ici synonyme d'égalité, les relais doivent être obligatoirement composés de deux femmes et deux hommes), 4x50 m nage libre (dames et messieurs)

Toutes les épreuves sont classées au temps.

Jury :

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (30 officiels). Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 20 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

Mode de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2016 (nés en 1991 ou avant).

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Classements spécifiques à la compétition :

Les challenges de nage sont prolongés cette saison sportive. Les trois tenants des deux meilleures performances (calculées en nombre de points et données en fonction du sexe et de la catégorie) dans les épreuves de chaque nage seront récompensés.

- Le Challenge brasse portera sur les épreuves de 50 mètres et 100 mètres brasse.
- Le Challenge dos portera sur les épreuves de 50 mètres et 200 mètres dos.
- Le Challenge papillon portera sur les épreuves de 50 mètres et 200 mètres papillon.
- Le Challenge nage libre portera sur les épreuves de 50 mètres, 400 mètres ou 800 mètres nage libre. Seuls les points de deux épreuves seront retenus.
- Le Challenge quatre nages portera sur les épreuves de 100 mètres et 200 mètres quatre nages.

Un Challenge du Nombre, récompensant le club qui aura le plus d'engagements aux deux Championnats régionaux (étape un et deux).

Récompenses :

Une cérémonie protocolaire sera organisée à la fin de la compétition et les trois tenants des deux meilleures performances dans chaque Challenge seront récompensés. En outre, le Challenge du Nombre sera remis ultérieurement.

Programme et horaires :

Matin	Après-midi
Ouverture des portes : 8h30 Début des épreuves : 10h00 4x50m 4 nages mixte 400m nage libre messieurs 400m nage libre dames 50m papillon messieurs 50m papillon dames 200m dos messieurs 200m dos dames 100m brasse messieurs 100m brasse dames 200m 4 nages messieurs 200m 4 nages dames 50m nage libre messieurs 50m nage libre dames	Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 15h00 50m dos messieurs 50m dos dames 200m papillon messieurs 200m papillon dames 1500m nage libre messieurs 1500m nage libre dames 50m brasse messieurs 50m brasse dames 100m 4 nages messieurs 100m 4 nages dames 4x50m nage libre messieurs 4x50m nage libre dames



Villefranche de Rouergue, le 10 février 2016

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion du Championnat Régional Hiver des Maîtres – Etape 2 prévue à Villefranche de Rouergue le 13 Mars 2016, le Cercle des Nageurs Villefranchois vous propose la possibilité de restauration suivante sur place :

Menu à 10 euros

Paëlla

Salade

Fromage

Dessert

Café

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire avant le mardi 8 mars 2016 par téléphone (06-22-96-04-24) ou par courriel (trezieres.valerie@gmail.com).